**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** 41 (2004)
**Heft:** 1596

**Artikel:** Suisse et Europe
**Autor:** Guyaz, Jacques / Gavillet, André
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1019091

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 11.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

Domaine Public

domainepublic.ch

# Suisse et Europe

**La Suisse et l'Union européenne, qui s'agrandit, vivent des moments difficiles. L'épreuve de force irresponsable engagée par le Conseil fédéral déclenche l'irritation de nos voisins. Ils rappellent à la Suisse sa place au cœur du continent, entourée de frontières.**

## Les frontières oubliées

Le gouvernement allemand s'est étonné des réactions du Conseil fédéral après le renforcement des contrôles frontaliers. La Suisse est un pays extérieur à l'Union européenne et les accords de Schengen autorisent les gouvernements à consulter pour chaque voyageur entrant la base de données baptisée «système d'information Schengen» (SIS) qui contient des informations sur les personnes recherchées et les objets volés.

Comme la Suisse n'est pas la Roumanie, l'Ukraine ou l'enclave de Kaliningrad, autres frontières extérieures de l'Union européenne, les observateurs ont bien compris que ces contrôles adroitement modulés sont un moyen de pression sur la Confédération pour qu'elle signe l'accord - prêt et rédigé - sur la fiscalité de l'épargne et qu'elle accepte les clauses de Schengen sans réclamer d'illusoires modifications. La manœuvre allemande est assez risquée. L'acceptation par le peuple d'accords qui sembleraient imposés par le grand voisin du nord est pour le moins incertaine.

Mais la surprise de Berlin face aux indignations suisses n'était peut-être pas feinte.

*Suite en page 2*

## Roulez tambours

Qui se souvient encore de la rencontre à Bâle, transfrontière, d'Helmut Kohl, de François Mitterrand et de Jean-Pascal Delamuraz? Elle attestait la force de la région - regio Basiliensis - bousculant les Etats nations, qu'ils appartiennent ou non à l'Union européenne. C'était l'Europe de Denis de Rougemont en surimpression à celle de Jean Monnet. Aujourd'hui la frontière est renforcée; elle marque le *in* et le *aus* Schengen. Les colonnes de camions le montrent: la Suisse est *aus*.

Personne n'est dupe. L'Allemagne exerce une pression sur la Suisse en rapport avec les bilatérales. Mais comme dans les querelles de préau est posée la question: qui a commencé? Or pas besoin d'une longue enquête pour découvrir que c'est la Suisse qui a déclenché l'affrontement. En refusant de parapher le traité sur la fiscalité de l'épargne, qui a été bien négocié et qui donne satisfaction aux deux parties, la Suisse s'est lancée dans une épreuve de force. Elle sait l'Union européenne pressée de mettre en vigueur son dispositif de lutte contre la fraude dans l'ensemble des Etats

*Suite en page 2*

## Dans ce numéro

L'élargissement de l'Union européenne défie l'économie suisse.
*Lire en page 3*

Le Conseil national entend indemniser les personnes victimes des stérilisations forcées.
*Lire en page 4*

L'intégration des étrangers n'a pas de prix.
*Lire en page 6 et 7*

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

19 mars 2004
Domaine Public n° 1596
Depuis quarante et un ans,
un regard différent sur l'actualité

## Les frontières oubliées (suite)

**L'Allemagne a renforcé les contrôles frontaliers. Du coup la Suisse redécouvre des confins bien réels entre le mythe du réduit national et l'ouverture indispensable à sa survie.**

Le rapport des Helvètes avec leurs frontières est assez particulier. Notre identité nationale s'est construite au XIX^e^ siècle sur un passé recomposé, fait de résistances farouches et de barrières dressées face à l'ennemi. Lors de la Seconde Guerre mondiale, cet imaginaire s'est cristallisé dans l'étrange théorie militaire du réduit national qui abandonnait les villes, l'industrie et la population à l'ennemi pour constituer une frontière obstinément défendue autour des Alpes. Le peuple suisse isolé dans ces montagnes, voilà une image qui a encore une certaine résonance à l'étranger.

Et puis il y a la réalité, celle d'une population qui s'est toujours projetée au loin, ignorant les frontières, des maçons tessinois construisant Saint-Pétersbourg au début du XVIII^e^ siècle jusqu'aux compagnies d'assurances accompagnant l'avancée du chemin de fer dans la prairie et remboursant rubis sur l'ongle les victimes du tremblement de terre de San Francisco en 1906. Les Suisses d'aujourd'hui se flattent volontiers, souvent avec raison, d'être plus ouverts sur le monde, plus cosmopolites, de voyager davantage que leurs voisins. En France, les Romands sont dans l'univers familier de leur culture. Ils sont dans ce pays presque comme chez eux, mais ce «presque» procure le sentiment agréable de rester juste à l'extérieur et de conserver son quant-à-soi. Personne, dans notre coin de terre où l'on part en balade le dimanche dans le pays d'à côté sans y penser, absolument personne n'a le sentiment de franchir une frontière extérieure protégée de l'Union européenne! En mettant brusquement en avant cette réalité, l'Allemagne, sans le vouloir, s'est attaquée à une part de l'identité suisse, d'où l'incompréhension totale et la virulence des réactions. *jg*

## Roulez tambours (suite)

**L'affrontement déclenché par la Suisse sur l'accord de Schengen se retourne contre elle. Les pressions de l'Union européenne visent le chantage qu'elle exerce pour défendre le secret bancaire.**

de l'Union. Or la Suisse exerce un chantage (cf. *DP* n° 1592). Elle exige d'être admise comme partenaire de Schengen aux conditions qui sont les siennes. Tant qu'elle n'obtient pas satisfaction, elle bloque la fiscalité de l'épargne. Et le défi a été lancé, doucereusement, par Joseph Deiss, président de la Confédération, en une petite phrase: nous avons le temps d'attendre.

Il faut mettre fin à cette politique aberrante! Qu'on cesse de nous amuser avec des considérations sur l'absence de *fair-play* du voisin allemand qui ne nous a pas avertis du renforcement des contrôles! Qu'on prenne garde aux effets secondaires: déjà un UDC au front bas a demandé que la Suisse exerce des représailles, notamment sur le trafic allemand transitant par le Gothard!

Cette politique est irresponsable parce que la Suisse n'a aucune chance d'obtenir satisfaction: entrer dans Schengen à ses propres conditions. Et ces conditions sont que soit reconnue comme légitime l'indéfendable distinction qu'elle est seule à opérer entre la fraude fiscale et l'évasion fiscale. Micheline Calmy-Rey a, plusieurs fois et publiquement, déclaré que cette définition de l'évasion fiscale, qui permet de ne pas lever le secret bancaire, est contestable, mais que la changer est un problème intérieur. Mais comment peut-elle imaginer, elle et le Conseil fédéral, que par une dérogation à Schengen l'Union européenne donne une légitimité de droit international à notre pratique dont la seule justification est les intérêts de notre place financière? Que l'Union la tolère, provisoirement, en échange d'une retenue à la source, soit! mais qu'elle la reconnaisse explicitement, c'est impensable. Comment le Conseil fédéral peut-il engager une épreuve de force avec un aussi mauvais jeu? Ce n'est pas être capitulard que de demander que cesse la fanfaronnade.

*Image réalisée par Fix & Flex GmbH pour la couverture du numéro de juillet 2003 de* La Vie économique, *seco.*

Le réalisme voudrait qu'on ratifie les accords qui sont sous toit et qu'on remette à plus tard, ou à jamais, ce qui n'est pas mûr. La Suisse peut vivre sans adhérer à Schengen.

La retenue des médias et celle des parlementaires surprend. Le défi à l'Union européenne mérite un débat, des explications. Qui, à gauche, dira que la Suisse se fourvoie? Il ne faudrait pas que la défense du bureau de poste de Bioley-Orjulaz occulte l'horizon rhénan et européen. *ag*

«Roulez tambours au bord du Rhin, guidez-nous au combat!» L'hymne militaire écrit par le Genevois Henri-Frédéric Amiel, plus connu pour son *Journal intime*, fut composé en 1857 quand le roi de Prusse exigea la libération des royalistes neuchâtelois qui avaient tenté un soulèvement en septembre 1856. La Confédération fut ferme et mobilisa. Le roi de Prusse, après une épreuve de force, se contenta du titre, sans portée juridique, de Prince de Neuchâtel.